

ACTION N°8*Diviser par 2 les émissions de nos sites d'ici 2030****POURQUOI ?**

Outre les enjeux liés à l'augmentation constante du prix des énergies fossiles, le recours à une énergie décarbonée et la diminution des consommations constituent à la fois des leviers majeurs de la trajectoire climat et des leviers de compétitivité (économies d'énergie).

COMMENT ?**5 LEVIERS D' ACTIONS****1 EMPREINTE INDUSTRIELLE**

➔ Des sites plus compacts (diminution des surfaces à éclairer et à chauffer).

2 PROCESS DE FABRICATION

➔ Développement de process de fabrication plus économes en énergie.

3 PILOTAGE ÉNERGIE 4.0

➔ Outils d'analyse et de pilotage des données de consommation, avec le support de l'intelligence artificielle.

4 DIMINUTION DES PERTES

➔ Récupération et recyclage d'énergie (notamment chauffage/ventilation/process de fabrication).

5 ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

➔ 100 % d'électricité renouvelable en France, Espagne, Slovaquie et Portugal d'ici 2030.

ET AU-DELÀ**TOP 3**

Parmi les constructeurs mondiaux, les usines de Renault Group resteront dans le Top 3 des plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre en 2030.

2030

C'est la date cible pour atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble des sites européens (2025 pour les sites et activités liés à la production des véhicules électriques de l'Électro pôle du nord de la France).

2021

Élargissement de la démarche d'économie d'énergie et de performance pilotée aux sites tertiaires et logistiques.

* par rapport à 2019 (scopes 1 et 2)